



**Programme et horaires sous réserves de modification
en fonction du nombre d'inscription**

Commission sportive départementale

COMPETITION	OPEN DEPARTEMENTAL MINIMES CADETS			
Date	Dimanche 06 avril 2025			
Lieu	GYMNASE DES BOSQUETTES 83120 SAINTE MAXIME			
Catégories	cadets/minimes - M /F			
Engagement				
Participation	Présentation : passeport sportif en règle 2 licences dont celle de l'année en cours Autorisation parentale et Carte d'identité			
Déroulement de principe	Catégorie	Inscriptions	Fin inscription	Début compétition
	MINIMES	13h00	13h15	13h30
	CADETS	14h00	14h15	14h30
Formules	En tableaux d'élimination ou en poules de combats selon le nombre de participants			
Durée des combats	Minimes/Cadet 2 minutes			
Remise des récompenses	A l'issue de chaque finale de tableau, les 4 premiers sont récompensés.			
Tenues personnelles Obligatoires	Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire)/Protèges pieds rouges et protèges pieds bleus / Protèges tibias /Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs en catégorie Minime.			
Informations	Arrivée de la commission sportive : voir convocation Arrivée des arbitres et juges : voir convoation Seuls les compétiteurs et les coachs avec leur carte de coach sont autorisés à pénétrer sur l'aire de compétition			
infos sélection	Aucune sélection Compétition de préparation pour les échéances Nationales			

ADMINISTRATION DES COMPETITIONS

Points essentiels

1. Inscriptions

Les inscriptions en ligne doivent s'effectuer en respectant impérativement les dates limites fixées.

2. Pièces administratives

-Le passeport sportif en cours de validité
-L'autorisation parentale pour les mineurs
-Pour les championnats, une pièce d'identité française, la carte nationale d'identité ou le passeport international.

3. Catégories de poids

Le compétiteur doit avoir un poids inférieur ou égal au poids de la catégorie dans laquelle il est inscrit et supérieur au poids de la catégorie inférieure.

Aucune tolérance de poids ne peut être accordée au compétiteur (trice), dans les catégories junior, espoir et senior.

Merci de votre aide dans le bon déroulement de nos organisations.

Fédération Française de Karaté :

Les règlements fédéraux sont disponibles en ligne